

ARRETE DAJI/2020/SIGNATURE/N°008
Portant délégation de signature

à

Madame Christine BLANC
Directrice
Direction Hygiène Sécurité et
Environnement

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université du 06 janvier 2020 portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

ARRÊTE

Article 1

Délégation est donnée à **Madame Christine BLANC**, à effet de signer en son nom et pour les affaires concernant la **Direction Hygiène Sécurité et Environnement**, les actes qui suivent.

Chapitre I
Affaires financières

Article 2

Madame Christine BLANC reçoit délégation pour signer :

- L'attestation de la certification du service fait pour les actes relatifs à l'exécution des dépenses de la **Direction Hygiène Sécurité et Environnement** inscrits sur les lignes budgétaires CF 400HSMA et 400HSSE.
- Les ordres de mission des personnels rattachés à ladite direction lorsque le déplacement s'effectue sur le territoire régional.

Chapitre II
Gestion des personnels

Article 3

La délégation de signature en matière de gestion des personnels porte sur les actes concernant :
- L'organisation du service des vacances des agents affectés dans le service,
- Les conventions de stage lorsque celles-ci sont d'une durée inférieure à 2 mois (public entrant).

Chapitre III

Hygiène et Sécurité

Article 4

Dans le cadre de cette délégation, **Madame Christine BLANC**, sera en charge de signer :

- Les plans de prévention pour les travaux engagés par la Direction d'Exploitation du Patrimoine Immobilier et de la Logistique (DEPIL) et la Direction Opérationnelle du Système d'Information (DOSI)
- Les autorisations de manifestations exceptionnelles pour les bâtiments de gap, l'hexagone et le Cube
- Les fiches d'expositions des personnels
- Les titres d'habilitation des personnels
- Les dossiers de demande d'autorisation de détention ou utilisation de sources radioactives à l'ASN
- Les demandes d'agrément pour les locaux Animalerie auprès la DSPP et expérimentation auprès de l'ARS
- Dossiers de demande d'autorisation pour les activités de laboratoires réglementées: OGM, échantillons biologiques d'origine humaines,

Chapitre IV

Dispositions générales

Article 5

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa signature par le Président de l'Université, autorité délégante. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire. Elles abrogent tout arrêté précédemment consenti au même délégataire.

Article 6

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers, à la diligence du Directeur Général des Services.

Article 7

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu et pris connaissance

Le ...22/01/2020

Fait à Marseille, le 06 janvier 2020

Le délégataire

Christine BLANC

Directrice Hygiène
Sécurité et Environnement



Le délégant

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

